

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 05 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme ANGELY Emmanuelle	M BOURNAT Christian
M GIRARD Jean-Baptiste	Mme BERNARD Célia
M BONNEMOY Clément	Mme PLOT Karine
Mme BEN SAAD Bérengère	M MINGAT Cyrille
M BERGAMI Gilles	M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent
Mme MONTBRIZON Julie	M DAUDUIT Cédric
M PEYNON Daniel	Mme MONTAGNIER Patricia
Mme FORESTIER Annick	M MONEYRON Florent
M BEAL Philippe	M NUNEZ Estéban
M BOUFFANGE Jérôme	Mme REIS Martine
Mme PEREIRA Elsa	M BERNARD Bruno
M GLORIEUX Cyril	M EDOUARD Jean-Charles
Mme LEPIGEON Christelle	M FRASIAK Bernard
Mme TERRIER Charlene	M CARTERON Maurice
M BOUFFANGE Daniel	M DUPOUÉ Yannick
M CHAUVEAU Jean-François	M PLASSE Pierre
Mme NIGON Christine	Mme GONINET Laurence

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

**VOTE : En exercice : 36 Présents : 34 Représentés : 1 Votants : 35**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : établissement public foncier auvergne (epf) - désignation des représentants

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE (EPF)  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du Syndicat Mixte de l'Etablissement Public Foncier Auvergne (EPF)
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2026
- VU la délibération N°20260505\_04 du conseil communautaire du 05 mai 2026
- CONSIDERANT que les délégués à l'EPF Allier sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

Le Président informe les délégués sur les missions de l'EPF qui intervient :

- Au titre de la Politique du logement et du cadre de vie, suite à l'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) de la CCEDA en octobre 2014,
- Pour les actions d'acquisition foncière ou immobilière réalisées pour le compte des EPCI et communes membres en vue de constitution de réserves foncières ou la réalisation d'opération d'aménagement,

Le Président explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants (7 titulaires et 7 suppléants pour les EPCI de moins de 20000 habitants) de la communauté de communes à l'Etablissement Public Foncier comme suit :

<b>DELEGUES TITULAIRES : 7</b>	<b>Commune</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS : 7</b>	<b>Commune</b>
Clément BONNEMOY	CREVANT-LAVEINE	Lionel BREUIL	BORT-L'ETANG
Patrick GIRAUD	CULHAT	Stéphanie TOUEIX	BULHON
Anthony BOILON	LEMPY	Valentin SOALHAT	CREVANT-LAVEINE
Cyril GLORIEUX	LEZOUX	Olivier DUFAYOT	JOZE
Gilles GUILLAUD-SAUMUR	MOISSAT	Florence FLEURY	SAINT-JEAN-D'HEURS
Gregory COINTE	ORLÉAT	Pierre PLASSE	SEYCHALLES
Jean-Charles EDOUARD	RAVEL	Adeline TISSERAND	VINZELLES

Monsieur le Président insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA à l'EPF, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions de l'Etablissement Public.

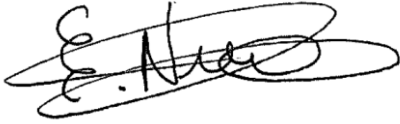
**AR Prefecture**

063-246301097-20260505-20260505\_09-DE  
Reçu le 06/05/2026

CCEDA  
CC 05/05/2026  
(09)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Estéban NUNEZ,  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Florent MONEYRON,  
Président

